

SELLAL, NECIB, 5 WALIS ET 18 autres responsables impliqués

Le P-DG du groupe Amenhyd et son frère en prison



Djamel Eddine Chelghoum, P-DG d'Amenhyd.
© D.R.

L'enquête a été entamée en avril lorsque les frères Chelghoum, dont le P-DG Djamel Eddine, Mohamed Bachir, Ali et Abdelkader, ont été convoqués à Bab Jdid où il a été procédé au retrait de leurs passeports, avant qu'ils ne fassent l'objet d'une ISTN.

Le président-directeur général du groupe Amenhyd et son frère ont été placés, jeudi soir, sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed et ont été incarcérés à la prison d'El-Harrach. Selon nos sources, l'ancien Premier ministre Abdelmalek Sellal a également comparu dans cette affaire et a longuement été entendu par le juge d'instruction de la 5e chambre, chargé du traitement des grands dossiers de corruption.

L'ex-ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui avait hérité d'une situation explosive dans ce secteur, a également été auditionné, et ce, au même titre que cinq walis (Chlef, Relizane, Aïn Defla, l'ancien et l'actuel wali de Blida) et 18 cadres de la même société et du ministère des Ressources en eau, tous cités dans cette affaire qui a éclaté au grand jour le 24 avril dernier. L'enquête confiée à la Police judiciaire, relevant de la section de recherche de la Gendarmerie nationale de Bab Jdid (Alger), a relevé des irrégularités flagrantes dans l'octroi du foncier et des marchés à ce groupe spécialisé dans les secteurs de l'hydraulique, de l'aménagement, de l'environnement, de l'engineering et des travaux publics, le troisième après l'ETRHB de la famille Haddad et KouGC des frères Kouninef. Il faut savoir que le dossier a été ouvert au mois d'avril lorsque les frères

Chelghoum, dont le P-DG Djamel Eddine, Mohamed Bachir, Ali et Abdelkader, ont été convoqués à Bab Jdid où il a été procédé au retrait de leurs passeports, avant qu'ils ne fassent l'objet d'une interdiction de sortie du territoire national (ISTN). Le juge d'instruction de la 5e chambre a décortiqué, durant toute la journée de jeudi, les volets liés à l'octroi du foncier et des marchés.

L'instruction s'est prolongée jusqu'à hier matin pour permettre au juge de confronter toutes les versions des prévenus, dont certains ont comparu en qualité de témoin. C'est ainsi que quatre autres personnes, dont deux frères Chelghoum, ont été placées sous contrôle judiciaire.

Selon nos sources, le juge a retenu plusieurs chefs d'inculpation, dont le mauvais usage de la fonction, le trafic d'influence, l'infraction à la législation liée au change, le transfert des capitaux de et vers l'étranger, l'octroi de marchés publics et de contrats et indus avantages. Par ailleurs, l'ex-ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, également entendu dans la même affaire en qualité d'ancien wali, a quitté, jeudi soir, le tribunal. Selon nos sources, les cinq walis, Hocine Necib et Abdelmalek Sellal bénéficient de la procédure de privilège de juridiction consacrée par la loi et leurs dossiers seront envoyés par le parquet général à la Cour suprême où ils devront, bientôt, comparaître devant le conseiller instructeur.

Très proches de Saïd Bouteflika (incarcéré à la prison militaire de Blida) et du président déchu, Abdelaziz Bouteflika, les frères Chelghoum ont entraîné plusieurs hauts cadres devant la justice dans cette affaire de grande corruption, de trafic d'influence, d'abus de fonction, de violation des règles des marchés publics, de transfert illicite des devises et de surfacturation.

À l'heure où nous mettons sous presse, rien n'a filtré sur le sort des autres prévenus. Mais selon nos sources, il n'est pas exclu que le juge d'instruction prononce la prolongation de leur garde à vue dans le cadre de l'approfondissement de l'enquête et de l'instruction judiciaire. D'autant que, dans ce genre d'affaires, le juge pourrait également prononcer des extensions de délits, sur la base des requêtes introductives envoyées par le parquet général et les services de sécurité, pour toucher les banques ou encore les Domaines.

D'autant que le groupe Amenhyd avait fait l'objet, en mai dernier, d'une mise en demeure dans le cadre de la réalisation d'un parc industriel à Ghardaïa d'un montant de 2,56 milliards de dinars.

FARID BELGACEM